

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

Rue de Lorraine, 13.

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers

dont il est envoyé 1 exemplaire sont

annoncés dans le journal.

<p>INSÉRIONS :</p> <p>Annonces. 25 Cent. la ligne</p> <p>Réclames. 50.</p> <p>On traite de gré à gré pour les autres insertions</p>	<p>On s'abonne, pour la France, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10</p> <p>EDOUARD ROUYETRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.</p> <p>A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna</p> <p>à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3</p> <p>Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.</p> <p>Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.</p>	<p>ABONNEMENTS.</p> <p>Un An 12 Francs</p> <p>Six Mois 6 id.</p> <p>Trois Mois 3 id.</p> <p>Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus</p>
-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Monaco, le 17 Janvier 1882

ACTES OFFICIELS

CHARLES III

PAR LA GRACE DE DIEU

PRINCE SOUVERAIN DE MONACO

Avons Ordonné et Ordonnons :

ARTICLE 1^{er}

Une Déclaration ayant été échangée le trente décembre mil huit cent quatre-vingt-un entre Notre Principauté et le royaume de Belgique, modifiant en certains points la Convention d'extradition signée à Paris le vingt-neuf juin mil huit cent soixante-quatorze; ladite Déclaration, dont la teneur suit, recevra sa pleine et entière exécution.

DÉCLARATION

Le Gouvernement de Son Altesse Sérénissime le Prince de Monaco et le Gouvernement de Sa Majesté le Roi des Belges, ayant jugé utile de modifier en certains points la Convention d'extradition conclue entre la Principauté de Monaco et la Belgique, et signée à Paris le vingt-neuf juin mil huit cent soixante-quatorze, sont convenus par la présente Déclaration de ce qui suit:

ARTICLE PREMIER.

L'article 3 de ladite Convention est remplacé par les dispositions suivantes:

1° L'individu extradé ne pourra être poursuivi ni puni dans le pays auquel l'extradition a été accordée, ni extradé à un pays tiers pour un crime ou un délit quelconque non prévu par la Convention du vingt-neuf juin mil huit cent soixante-quatorze et antérieur à l'extradition, à moins qu'il n'ait eu, dans l'un et l'autre cas, la liberté de quitter de nouveau le pays susdit pendant un mois, après avoir été jugé, et en cas de condamnation, après avoir subi sa peine ou après avoir été gracié.

Il ne pourra pas non plus être poursuivi ou puni du chef d'un crime ou d'un délit prévu par la Convention, antérieur à l'extradition, mais autre que celui qui a motivé l'extradition, sans le consentement du Gouvernement qui a

livré l'extradé et qui pourra, s'il le juge convenable, exiger la production de l'un des documents mentionnés dans l'article 8 de ladite Convention. Le consentement de ce Gouvernement sera de même requis pour permettre l'extradition de l'inculpé à un pays tiers. Toutefois, ce consentement ne sera pas nécessaire lorsque l'inculpé aura demandé spontanément à être jugé ou à subir sa peine, ou lorsqu'il n'aura pas quitté, dans le délai fixé plus haut, le territoire du pays auquel il a été livré.

2° L'extradition ne sera jamais accordée pour les crimes ou délits politiques ou pour des faits connexes à de semblables crimes ou délits. L'individu qui serait livré pour une autre infraction aux lois pénales ne pourra, dans aucun cas, être poursuivi ou condamné pour un crime ou délit politique antérieur à l'extradition, ni pour aucun fait connexe à un semblable crime ou délit, à moins qu'il n'ait eu la liberté de quitter de nouveau le pays dans les conditions spécifiées ci-dessus.

ART. 2.

La présente Déclaration entrera en vigueur dix jours après sa publication dans les formes prescrites par la législation des deux pays.

Les dispositions qui précèdent auront la même durée que la Convention du 29 juin 1874 à laquelle elles se rapportent.

En foi de quoi, les soussignés ont signé la présente Déclaration et y ont apposé le cachet de leurs armes.

Fait à Paris, le 30 décembre 1881.

(L. S.) BEYENS.

(L. S.) MAUSSABRÉ.

ARTICLE II.

Notre Secrétaire d'Etat, Notre Avocat Général et Notre Gouverneur Général, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente Ordonnance.

Donné en Notre Palais, à Monaco, le quatorze janvier mil huit cent quatre-vingt-deux.

CHARLES.

Par le Prince :
Le Secrétaire d'Etat,
Ch^e VOLIVER.

NOUVELLES LOCALS

Nous extrayons des journaux de Vienne quelques détails relatifs au séjour de S. A. S. le Prince Héréditaire dans cette capitale :

Le Prince, arrivé à Vienne le 8 de ce mois, a été reçu par S. M. l'Empereur le lendemain 9, à 1 heure de l'après-midi.

Le soir, Son Altesse Sérénissime a assisté au grand bal de cour et y a été présentée à S. M. l'Impératrice ainsi qu'aux membres de la Famille Impériale.

Le Prince, accompagné de S. Exc. le Commandeur Naldini, Ministre de Monaco, et des personnes de sa suite, a dîné, le lendemain 10, chez S. A. I. l'Archiduc Rainier; le 11, chez S. M. l'Empereur, et le 12, chez S. A. I. l'Archiduc Charles-Louis.

Le mardi 10, Son Altesse Sérénissime s'est rendue au bal donné par S. Exc. l'Ambassadeur de France.

L'accueil que Son Altesse Sérénissime reçoit à la cour d'Autriche est aussi distingué que courtois.

On lit dans la Presse de Vienne du 12 janvier :

Hier, à 6 heures, a eu lieu chez Leurs Majestés un dîner auquel assistaient :

S. A. S. le Prince Héréditaire de Monaco, le Prince de Hohenlohe-Schillingsfürst, Premier Grand Maître de la Cour, et sa femme; le Comte Folliot de Crenneville, Grand Chambellan, et Feld-Zeug-Mestre; le Prince de Thurn et Taxis, Grand Ecuyer; le Colonel Prince de Windisch-Graetz, Grand Maître de l'Argenterie, et sa femme; le Comte Neipperg et sa femme; le Commandeur Naldini, Ministre de Monaco; le Comte Rudolph-Eugène Wrba, Conseiller intime; le Baron de Nopcsa, Grand Maître de S. M. l'Impératrice; la Comtesse de Goëss, Grande Maîtresse de S. M. l'Impératrice; le Baron de Braun, Conseiller d'État; le Baron de Hofmann, Intendant Général; le Comte Abensperg-Traun, Grand Veneur; le Baron de Koller, le Comte Kinsky, Grand Maître des Cuisines; le Baron de Mondel, Aide de Camp Général de Sa Majesté, Feld-Zeug-Mestre; M. de Fratricse-vics, Conseiller intime; le Comte Hunyady, Grand Maître des Cérémonies, Feld-Maréchal-Lieutenant, et sa femme; le Comte de Lamotte, Chambellan du Prince de Monaco; le Capitaine Plati, Aide de Camp du Prince de Monaco; la Comtesse Festetics et la Landgravine de Fürstenberg, Dames de la Cour de l'Impératrice; le Lieutenant-Colonel Comte Georges Erzterhazy, Chambellan de service de l'Impératrice, et le Major Chevalier de Ploennics, Aide de Camp de service de Sa Majesté.

Les exercices de la neuvaine préparatoire à la solennité de Sainte Dévote, patronne de la Principauté, commenceront ce soir mardi, à 6 heures, à la Cathédrale, et se continueront, tous les jours à la même heure, jusqu'au 26 janvier.

Jeudi 26 janvier, veille de la fête

9 heures et demie du matin. — Grand'Messe célébrée dans l'église de Sainte-Dévote.

6 heures du soir. — Clôture de la neuvaine préparatoire à la Cathédrale; Salut.

7 heures et demie du soir. — Dans l'église de Sainte-Dévote, on chantera les litanies et l'hymne de la Sainte Patronne.

Vendredi 27 janvier

SOLENNITÉ DE SAINTE DÉVOTE A LA CATHÉDRALE

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale à laquelle assisteront les Autorités.

2 heures de l'après-midi. — Chant des litanies; Procession générale avec les reliques de la Sainte Patronne, présidée par M^{gr} l'Evêque, et à laquelle prendront part les Autorités de la Principauté.

Le Maire de la ville de Monaco prévient les habitants que, conformément à la décision prise par le Comité des Travaux Publics dans sa délibération du 7 janvier courant, l'enquête ouverte sur le plan parcellaire de la Principauté sera prolongée pendant un mois encore.

En conséquence, ledit plan restera déposé à la Mairie jusqu'au 15 février prochain; les propriétaires sont invités à venir vérifier son exactitude en ce qui les concerne et à faire les observations qu'ils jugeront utiles.

Monaco, le 15 janvier 1882.

Le Maire,
C^{te} F. GASTALDI.

Nous avons le regret d'apprendre la mort de M. François Malausséna, avocat, président du conseil général des Alpes-Maritimes, ancien maire de Nice, commandeur de la Légion d'honneur, etc., décédé dimanche dans la soirée, dans sa 68^e année.

M. Malausséna ne comptait à Monaco, comme à Nice, que des sympathies. Il était décoré de la croix de grand-officier de l'Ordre de Saint-Charles. Sa conduite droite et loyale et son habileté administrative l'avaient fait apprécier de tous dans le chef-lieu des Alpes-Maritimes, et les regrets de la population niçoise sont tellement unanimes, que M. Borriglione, maire de la ville, en apprenant le douloureux événement, s'est rendu aussitôt à la maison mortuaire, où il a exprimé à M. Malausséna fils, en son nom et au nom de tous ses collègues, la part immense que la municipalité et la ville prenaient à sa douleur.

Parmi les plantes d'ornement que les étrangers admirent dans nos jardins, on peut citer, comme un remarquable exemple d'acclimatation, la *Wigan-dia Caracassana*, originaire de la Colombie. Cette plante, dans sa patrie d'origine, n'atteint pas, au dire des voyageurs, le développement qu'elle prend ici, sous l'influence de la culture et d'un milieu éminemment favorable à sa croissance.

Tout le monde connaît ses hautes tiges à nœuds, ses larges et magnifiques feuilles, qui ressemblent à celles du tabac, et les jolies fleurs bleues qu'elle porte au printemps. Mais le public a peine à retenir le nom barbare que lui ont infligé les botanistes et qui ne rappelle qu'aux initiés sa provenance: *Caracas*.

Divorçons, la spirituelle critique du divorce faite par M. Victorien Sardou, avait attiré samedi une foule aussi élégante que considérable. Nombre de spectateurs étaient venus de Nice, et beaucoup n'ont pu trouver place dans la salle.

M. Daubray s'acquitte finement et avec distinction du rôle de *Desprunelles*. M^{me} Chaumont, quoique outrepassant, à notre avis, le caractère de son rôle, le joue avec la verve qui est le propre de son talent. Ces deux artistes ont été applaudis et rappelés; leurs camarades les ont parfaitement secondés.

Ce soir, deuxième représentation de *Divorçons*.

Jeudi prochain, le célèbre Sivori se fera entendre dans le concert instrumental du soir au Casino.

A l'occasion des courses de Nice, deux trains spéciaux seront organisés jeudi entre Cannes et Monte Carlo, et Monte Carlo et le Var. Voici la marche de ces trains:

DE CANNES A MONTE CARLO

Cannes, départ 3 h. 20 soir; Golfe Juan, 3 h. 30; Antibes, 4 h. 10; Vence-Cagnes, 4 h. 33; Nice, arrivée 4 h. 56, départ 5 h. 13; Villefranche, 5 h. 23; Beaulieu, 5 h. 29; Eze, 5 h. 40; Monaco, arrivée 5 h. 51, départ 5 h. 54; Monte Carlo, arrivée 5 h. 59.

DE MONTE CARLO AU VAR

Monte Carlo, départ 8 h. 20 soir; Monaco, arrivée 8 h. 25, départ 8 h. 27; Eze, 8 h. 39; Beaulieu, 8 h. 47; Villefranche, 8 h. 53; Nice, arrivée 9 h. 02, départ 1 h. 10. Var, arrivée 1 h. 19.

Divers changements vont avoir lieu le 20 janvier dans le service du chemin de fer. Les trains rapides 11 et 8 entre Paris et Menton et *vice versa* seront supprimés. La marche des autres trains est légèrement modifiée entre les Arcs et Ventimiglia. Nous signalerons ces modifications dans le prochain numéro.

Le *Grand-Hôtel*, installé dans le vaste bâtiment construit à Monte Carlo par la Société Immobilière, est inauguré depuis samedi dernier.

L'éclairage électrique de l'hôtel et de la galerie intérieure se prépare activement. On procède à la pose de la machine qui sera prête à fonctionner le 24 de ce mois.

L'*Etoile-du-Matin* continue tous les jeudis son service entre Monaco et Cannes. Ce petit vapeur a amené jeudi dernier 16 passagers. Présentant toutes les conditions de confort désirables: salle à manger, cabines, lits, etc., les promenades qu'il offre aux touristes sont appelées à un grand succès.

Le prix du trajet, aller et retour, de Cannes à Monaco, est de 6 francs. Il prend à Monaco le jeudi, à 3 heures de l'après-midi, des voyageurs pour Nice, au prix de 1 fr. 50 c.; pour Cannes, moyennant 3 fr. La durée totale du voyage entre Monaco et Cannes est de trois heures.

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES

Mercredi 11 Janvier

Beaucoup de spectateurs, 31 tireurs.

Prix *Maiden Cup*, gagné par M. Fergusson, 7 pigeons sur 7.

Poules supplémentaires: MM. Fergusson, Jo, capitaine Tart, Guidicini, Gordon Smith et Barclay.

Vendredi 13 Janvier

46 tireurs: MM. Cholmondeley Pennell, Day, comte de Saint-Quentin, de Dorlodot, Barclay, comtes Michel et Béla Esterhazy, Magruder, Orr, capitaine Tart, Sands, A. Van Hoobrouck, Francis, Laurenty, Crossby, Haygate, comte de Châteaubriand, Ophoven, Colt, sir W. Call, de Fontaine, vicomte de Quélen, Foltz, Gordon Smith, Kennedy, Jervoise, Guidicini, Merry, baron de Saint-Clair, de Laporte, lord de Clifford, Jones, Rival, Arbutnot, Fergusson, Guglielmo Spaletti, P^{ce} Strozzi, Moussy, Elwon, baron de Saint-Trivier, comte de Vinel, Jo, Rougier, comte du Chastel, Pinson, colonel Vernon.

POULE D'ESSAI. — 20 fr. chaque. — 1 pigeon à 27 mètres.

Partagée entre M. de Laporte et lord de Clifford, chacun 7 pigeons sur 7.

PRIX PATTON. — Un *Objet d'Art*, ajouté à une poule de 50 fr. chaque. Au second, 30 % sur les entrées. — 5 pigeons à 27 mètres.

1^{er}, M. Guidicini, 18 sur 19.

2^e, M. Jo, 17 sur 19.

Poule supplémentaire partagée entre MM. Jo et de Dorlodot.

GRANDS CONCOURS INTERNATIONAUX

1^{er} jour. — Mercredi 18 Janvier.

GRANDE POULE D'ESSAI

UN OBJET D'ART, ajouté à une poule de 100 fr. chaque. Le second recevra 25 %; le troisième, 15 % pris sur les entrées; le reste au premier. — 6 pigeons: 2 à 24 mètres; 2 à 26 mètres; 2 à 27 mètres. Barrage à 28 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

2^e jour. — Vendredi 20 Janvier.

PRIX D'OUVERTURE

UN OBJET D'ART et 2,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 35 %; le troisième, 25 %; le quatrième, 15 %, pris sur les entrées; le reste au premier. — 5 pigeons à 25 mètres. — 2 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

3^e et 4^e jour. — Lundi 23 et Mardi 24 Janvier.

GRAND PRIX DU CASINO

UN OBJET D'ART et 20,000 fr., ajoutés à 200 fr. d'entrée. Le second recevra 4,000 fr. sur le prix et 25 % des entrées; le troisième, 2,000 fr. et 25 %; le quatrième, 1,000 fr. et 15 %; le reste au premier. — 12 pigeons: le premier jour, 5 pigeons à 26 mètres; le second, 7 pigeons à 27 mètres. Le gagnant de ce même prix, en 1881, reculera de 1 mètre. — 4 pigeons manqués entraînent la mise hors concours.

5^e jour. — Jeudi 26 Janvier.

PRIX DE MONTE CARLO

GRAND HANDICAP LIBRE

UN OBJET D'ART et 3,000 fr., ajoutés à 100 fr. d'entrée. Le second recevra 750 fr. sur le prix et 35 % des entrées; le troisième, 500 fr. et 25 %; le quatrième, 250 fr. et 15 %; le reste au premier. — 3 pigeons. — 1 pigeon manqué entraîne la mise hors concours.

6^e jour. — Samedi 28 Janvier.

PRIX DE CONSOLATION

UN OBJET D'ART et 1,000 fr.

Les conditions de ce Tir seront ultérieurement publiées.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Nice. — Résultat de la première journée des courses (16 janvier).

PRIX DU CONSEIL MUNICIPAL

Courses de haies. — 5,000 francs.

1. *Alecto*, à sir Dibble. — 2. *Fataliste*, à M. E. Balensi. — *Charivari III*, à M. A. Stripp.

Fataliste a d'abord mené la course; mais, au tournant de la digue, il a été rejoint par *Alecto*, qui a gagné les mains basses par 3 longueurs.

GRAND PRIX DE MONACO

Steeple-chase handicap. — 20,000 francs

1. *Isolina*, à M. E. Balensi. — 2. *Dalmatic*, à sir Ar-

thur. — 3. *Mistral*, à M. E. Balensi. — 4. *Carnethy*, à sir Arthur.

King-George est tombé à mi-parcours; *Label-a* s'est cassé la jambe.

La course a été très émouvante. Après plusieurs faux départs, les chevaux s'élançant bien en peloton, *King-George* tenant la corde. A mi-distance, *Mistral* menait la course d'un train sévère, mais au tournant de la digue il est rejoint en quelques foulées par *Isolina* et *Dalmatic* qui engagent ensemble la lutte finale. A 100 mètres du poteau, *Dalmatic* était à la cravache et *Isolina* passait gagnant facilement de trois longueurs.

PRIX DU CONSEIL GÉNÉRAL

Steeple-chase à réclamer. — 4,000 francs.

1. *Oiseleur*, à M. H. Coward. — 2. *Tentation*, à M. Diggles.

PRIX DE VILLEFRANCHE

Course de haies à réclamer. — 2,500 francs.

1. *Marcheur*, à M. Stripp. — 2. *Musical*, à M. H. Wiggington.

Voici le prix des places pour les courses :

Une carte de pesage, valable pour les trois jours et retirée au secrétariat avant le 15 janvier, à 4 heures du soir, donnant droit à la circulation générale (à pied) dans l'enceinte réservée, les tribunes, le pesage : homme, 30 francs; dame, 15 francs.

Une voiture à 1 ou 2 chevaux, valable pour trois jours, 40 francs.

On délivre les cartes, Hôtel Cosmopolitain, de dix heures à quatre heures.

Billets pris au contrôle chaque jour de course. — Enceinte réservée, tribune, pesage, par personne et pour chaque journée, pris après le 15 janvier, à quatre heures : homme, 20 francs; dame, 10 francs.

Une voiture à 1 cheval : par jour, 15 francs; une voiture à 2 chevaux, par jour, 20 francs. Une voiture à 4 chevaux, par jour, 30 francs; un cavalier, par jour, 5 francs.

Digue (ce billet ne sera vendu qu'au bureau du supplément établi dans l'intérieur du champ de courses) : indépendamment du prix payé à l'entrée, il sera perçu par jour, 3 francs; un piéton, par jour, 1 franc.

Les voitures publiques dites omnibus, ainsi que les tapissières, chars à bancs ou voitures non suspendues, ne sont point admises dans le champ de courses.

Beaulieu. — A dater du vendredi 20 courant, la gare de Beaulieu sera ouverte au service de la petite vitesse, non compris les voitures, chevaux et bestiaux.

La Turbie-sur-Mer. — La gare de la Turbie-sur-Mer sera ouverte, le 20 janvier présent mois, au transport à grande vitesse des voyageurs, ainsi que des bagages, articles de messagerie, denrées, etc.

BIBLIOGRAPHIE

RIMINI. — *Un Condottiere au XV^e siècle.* Etude sur les Lettres et les Arts à la cour des Malatesta, d'après les papiers d'Etat des archives d'Italie. — Un vol. grand in-8^o avec 200 illustrations, d'après les monuments du temps, par Charles Yriarte. — Broché, 25 fr.; relié, 30 fr., J. Rothschild, éditeur, 13, rue des Saints-Pères, Paris. (Envoi franco contre mandat-poste).

Au temps des communes en Italie, on vit des personnalités qui n'avaient pour appui que leur épée et pour tout droit que leur audace, conquérir d'abord une certaine renommée dans les luttes intestines qui divisaient alors les cités, y assurer bientôt le pouvoir sous le nom de *podestats*, *capitaines du peuple* ou *conservateurs de la paix*, chargés de les défendre, et, à la première victoire décisive remportée sur la faction contraire, ayant expulsé les rivaux, se faire acclamer comme seigneurs et fonder leur domination.

Parmi les plus illustres, on compte les Uguccione, les Scaliger, les Ezzelin, les Sforza, les Este, les Polenta, les Montefeltre, les Malatesta et les Gonzague. Presque tous se firent une spécialité de la guerre et commandèrent tour à tour les armées de l'empereur, celles du Saint-Siège, du roi d'Aragon et de la République de Florence ou de celle de Venise; quand ils se furent enrichis par le métier des armes, ils groupèrent des forces qui tinrent en échec ceux-là mêmes auxquels ils avaient demandé l'investiture, et parfois firent trembler le Saint-Siège, forcèrent l'empereur à descendre en Italie, ou contraignirent l'Aragon à capituler.

Simple condottieri à l'origine ou capitaines d'aventure, vers le XIV^e siècle, ils étaient devenus des princes et des seigneurs, et la plupart de ces soldats couronnés se firent gloire de marcher à la tête de la civilisation et du mouvement intellectuel. Au XV^e siècle, presque tous furent des Mécènes, et il est difficile de

séparer leurs personnalités de celles des humanistes et des hardis novateurs.

En dehors des grands centres, Florence, Sienne, Pise, Rome, Venise, qui, à des degrés divers, eurent l'initiative de cette extraordinaire efflorescence, on est forcé de reconnaître que les petits Etats des Marches et de la Romagne ont apporté leur large part d'illustration et de labeur à ce mouvement; et on peut dire que ces régions ont vu se lever l'aurore de la Renaissance et ont senti la douce chaleur de ses premiers rayons.

Comment, dans la société d'alors, avaient pu surgir ces personnalités qui allaient confisquer, à leur profit, les libertés publiques? D'où était né l'esprit d'audace qui les animait? Comment étaient constituées les forces qui leur permirent de maintenir sous leur domination ceux auxquels ils s'étaient imposés? Quelques-uns n'étaient ni grands feudataires des empereurs, ni représentants autorisés du pouvoir pontifical; d'où venaient-ils? Et comment, de simples citoyens qu'ils étaient d'abord, avaient-ils pu constituer des ressources pour combattre, vaincre, asseoir enfin leur domination définitive, et, une fois proclamés seigneurs, devenir ces admirables Mécènes auxquels on doit le développement extraordinaire qui fit de l'Italie du XV^e siècle le flambeau de l'humanité?

M. Yriarte répond à toutes ces questions, dans son livre, et en l'intitulant un *Condottiere au XV^e siècle*, il n'a pas cédé seulement au désir de donner un pendant à son œuvre: *La vie d'un Patricien de Venise au XVI^e siècle*; mais il a en effet suivi le même programme en concluant toujours du particulier au général et en étudiant tout un temps et toute une région, alors qu'il semble ne dérouler devant nous que la vie tourmentée d'un célèbre aventurier couronné.

L'art et la littérature tiennent une grande place dans cette nouvelle œuvre. Homme du monde, artiste, peintre, sculpteur, architecte, chacun y trouvera ample matière à l'étude des œuvres inédites élaborées dans ce coin des Romagnes par des artistes aux noms éclatants dont on ne soupçonnait pas la présence à Rimini. L'écrivain a eu la bonne fortune, qui lui a manqué dans son étude sur le gouvernement de Venise, de rencontrer sur son chemin, à Rimini, une femme extraordinaire, cette Isotta de Rimini, « l'honneur de l'Italie » que les médailles des grands maîtres ont faite célèbre.

Nous avons reconnu l'auteur des *Portraits parisiens*, livré désormais à des études plus sereines, et son étude du caractère d'Isotta, en pendant à celui de Sigismond, lui conciliera bien des suffrages, surtout si l'on considère qu'il n'y a pas un trait de ces portraits littéraires qui ne corresponde à un document inédit patiemment recherché et exhumé de la poussière des archives.

VARIÉTÉS

Les Anglais et la Musique

On a dit et répété à satiété que l'Angleterre était le pays le moins artistique de l'Europe, aussi y a-t-il une certaine témérité à s'inscrire en faux contre cette assertion dont, pourtant, plus que tous autres, nous sommes à même à Monaco de reconnaître la fausseté! Le sujet serait trop vaste si nous voulions réfuter, au point de vue artistique, tous les vieux clichés qui se débitent sur la blonde Albion et ses placides habitants, mais nous allons démontrer, sous le rapport de la musique seulement, l'inanité de semblables jugements.

Les concerts classiques attirent tous les jeudis une foule énorme au Casino; dans cette foule, nous voyons chaque fois une grande quantité d'Anglais venus spé-

cialement pour le concert, de Nice, de Menton, voire de Cannes!

Il suffit d'ailleurs, de visiter Londres pour être assuré qu'il n'y a pas de ville au monde où les arts soient plus en honneur, où les réputations artistiques soient mieux applaudies et... plus payées.

Il faut assister aux fêtes musicales organisées à Covent-Garden, au Palais de Cristal, à l' Aquarium ou au Théâtre de Sa Majesté, pour se rendre compte de l'enthousiasme de cette foule. C'est-à-dire qu'il n'y a pas de peuple plus mélomane que l'Anglais, et qu'il a mis de la musique partout. Ce que Londres possède de pianos et de cornets à pistons est incalculable.

Le cornet à piston est l'accompagnement obligé de toute excursion aux environs de Londres.

Voyez par une belle matinée d'été ces chars à bancs qui se succèdent sur la route poudreuse. Ce sont des écoles ou des ouvriers en congé qui se rendent aux environs de Londres. Sur l'impériale, à l'intérieur, des centaines d'excursionnistes en habits de fête, filles et garçons, vont à la recherche d'un peu de cet air et de ces paysages verdoyants qui leur sont refusés pendant toute une année d'incessant labeur. Et tout le monde rit et chante, s'amuse à sa façon. Puis vient la fatigue. Les chansons s'arrêtent sur les plus fraîches lèvres, les lazzi restent sans écho, les haridelles sont haletantes, le cocher grogne; bêtes et gens cèdent à l'engourdissement. On s'assoupit, on va s'endormir, mais voici le cornet à pistons, juché sur la plus haute banquette, qui saisit l'occasion et son cuivre pour réveiller tout ce monde à l'aide de quelques floritures hardies entremêlées de couacs hideux: c'est le prélude! Alors les éternelles *Cloches*, la bonne vieille *Angot*, voire même la *Fille du tambour-major*, défilent dans ce tuyau, et joyeuses, allègres, criardes et entraînantes, font entendre leurs plus gais refrains.

Les passants s'arrêtent, les chiens aboient, les excursionnistes trépignent de bonheur, les quadrupèdes relèvent la tête et le pas; enfin le cornet, écarlate, suant sang et eau, exécute une dernière fantaisie et demande à boire. Et cela se renouvelle ainsi toutes les demi-heures le long du chemin. Le grand jour de triomphe du cornet à piston est le Derby.

Les Anglais, qui aiment les statistiques, ont évalué à plus de deux mille le nombre des trompettes à ressorts qui ont retenti l'année dernière de Londres à Epsom.

La musique religieuse, avec ses savantes et graves harmonies, s'adapte particulièrement au caractère britannique, qui jusqu'à présent s'était contenté d'oratorios comme passe-temps musical, soit à Londres, soit aux *estefods* du pays de Galles. Les hymnes — nous ne parlons pas des chants d'église qui ont été empruntés au rituel romain — sont d'une ampleur magistrale, et quant aux églises catholiques, allez aux Carmes ou aux Jésuites, à l'oratoire ou à la procathédrale de Kensington et vous verrez qu'il est impossible de trouver sur le continent une exécution plus parfaite. Les protestants ne sont pas les moins empressés à venir écouter ces divines mélodies que des maîtres de chapelle français interprètent avec cet art exquis dont ils ont le secret.

Les musiques militaires de la garde et de l'artillerie sont avantageusement connues comme pouvant soutenir la concurrence avec celle de la garde républicaine de Paris. L'une des attractions quotidiennes pour le peuple de Londres est l'arrivée chaque matin, à onze heures, de la garde montante au vieux palais de Saint-James.

Il n'y a pas en Angleterre de conservatoire organisé comme en France, mais il y a l'Académie royale de musique qui forme d'excellents élèves; il y a des grades de bacheliers et de docteurs en musique à Oxford et à Cambridge, ainsi que dans les autres universités. La famille royale donne l'exemple du goût musical, et l'an dernier, les musiciens de Sa Majesté

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Janvier 1882	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	8	766.8	767.9	769.9	769.9	770.9	10.4	13.6	12.5	11.5				11.6	82
9	71.9	70.1	68.8	67.2	66.5	10.5	12.5	11.6	10.7	10.7	88	id.	beau, voilé		
10	68.8	68.9	69.4	70.3	70.6	10.5	12.5	11.7	10.3	9.6	86	id.	beau		
11	70.6	69.5	69.9	69.1	69.3	10.5	12.7	12.6	11.4	11.2	79	calme	voilé		
12	68.9	68.7	69.9	69.3	70.4	10.3	12.8	12.6	10.9	10.9	74	id.	voilé, beau		
13	73.3	73.3	74.9	74.4	76.3	10.6	12.2	11.4	9.9	9.7	64	S O faible	beau		
14	76.3	77.9	76.9	78.1	78.5	10.5	12.3	11.8	9.4	9.3	72	S S O	très beau		
DATES						8	9	10	11	12	13	14			
Températures						Maxima	14.2	13.8	13.4	14.5	13.4	12.9	13.3	Pluie tombée: 0 ^{mm}	
extrêmes						Minima	6.6	6.5	6.5	6.5	7.6	7.1	6.4		

exécutaient à Windsor une marche composée par la charmante princesse Béatrix. La princesse de Galles possède un talent remarquable sur le piano; elle suit assidûment les concerts de Saint-James-Hall. C'est en exécutant des duos de violon et de piano que le duc d'Edimbourg et la princesse Marie se sont connus et aimés. Le prince Albert ne dédaigna pas de se faire entendre dans les concerts de l'Albert-Music-Hall; et puisque nous en sommes sur ce sujet, disons qu'il n'y a pas de célébrité européenne qui ne tienne à honneur de se produire soit à Saint-James, soit à l'Albert, et nous pouvons affirmer qu'ils n'ont pas à se plaindre de l'accueil qui leur est fait. Les artistes anglais choisissent généralement le Steinway-Hall.

Le directeur de Covent-Garden comprend tellement la nécessité de satisfaire aux exigences musicales du public anglais, que chaque samedi, pendant la saison, il fait donner à la Salle des Fleurs, par ses artistes, de magnifiques concerts qui sont comme les échos des grands opéras; ce sont de grandes fêtes musicales où les Patti, les Albani, les Scalchi, les Nicolini, les Gayarré, et *tutti quanti*, rivalisent de gloire et de talent. Rien au monde n'égale le fini, la perfection et le charme de ces délectables auditions pour lesquelles on est très souvent obligé de retenir ses places trois semaines à l'avance.

En définitive, pour ne pas être aussi démonstratif qu'à Paris ou à Pétersbourg, le public anglais n'en patronne pas moins l'art musical; s'il ne se rend pas exactement compte des beautés de détail, il en sait apprécier l'ensemble, et ne marchand pas son admiration.

Il est vrai qu'on ne décore pas les artistes éminents, mais la reine ne les fait chevaliers et leur confère ainsi la noblesse personnelle. Michael Costa et Julius Benedict sont aujourd'hui sir Michael et sir Julius, et, tout considéré, cette haute récompense vaut bien un bout de ruban.

(A suivre)

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 8 au 15 Janvier 1882.

MENTON. cutter, *Vierge-des-Anges*, fr., c. Cosso, sur lest.
 ID. b.-g. *St-Michel-Archange*, id., c. Palmaro, id.
 CANNES. b. *Marie*, id., c. Aune, sable.
 ID. b. *Clairon*, id., c. Etienne, id.
 ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.
 ST-RAPHAEL. b. *Ange-Gardien*, id., c. Musso, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
 CANNES. b. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. yacht à vap. *Etoile-du-Matin*, id., c. Latyl, passagers.
 ID. b. *Toujours-le-même*, id., c. Martin, sable.
 ID. b. *Clairon*, id., c. Etienne, id.
 ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.
 ID. b. *Eclaireur*, id., c. Jouvenceau, id.
 ID. b. *Jeune-Paulin*, id., c. Balestra, id.
 ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id.
 ID. b. *Marie*, id., c. Aune, id.

Départs du 8 au 15 Janvier 1882.

ST-RAPHAEL. b. *Ange-Gardien*, fr., c. Musso, sur lest.
 CANNES. b. *Toujours-le-Même*, id., c. Martin, id.
 ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id.
 MENTON. b.-g. *Eulalie*, id., c. Rey, vin.
 ST-TROPEZ. cutter. *Vierge-des-Anges*, id., c. Cosso, fûts vides.
 ID. b.-g. *St-Michel-Archange*, id., c. Palmaro, id.
 CANNES. b. *Marie*, id., c. Aune, sur lest.
 ID. b. *Clairon*, id., c. Etienne, id.
 ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.
 ST-RAPHAEL. b. *Ange-Gardien*, id., c. Musso, id.
 ID. b. *Thérésine*, id., c. Bluat, id.
 CANNES. b. *Divine-Providence*, id., c. Fochon, id.
 ID. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, id.
 ID. yacht à vap. *Etoile-du-Matin*, id., c. Latyl, passagers.
 ID. b. *Toujours-le-Même*, id., c. Martin, sur lest.
 ID. b. *Clairon*, id., c. Etienne, id.
 ID. b. *Fortune*, id., c. Moutte, id.
 ID. b. *Eclaireur*, id., c. Jouvenceau, id.
 ID. b. *Jeune-Paulin*, id., c. Balestra, id.
 ID. b. *Charles*, id., c. Allegre, id.
 ID. b. *Antoinette-Victoire*, id., c. Fornero, id.
 ID. b. *Marie*, id., c. Aune, id.

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le 30 courant, à 10 heures du matin, au Palais de Justice, à Monaco, il sera procédé à la vente d'une grande maison d'habitation, sise en cette ville, au quartier de la Condamine, produisant annuellement un revenu net de 7,000 francs.

Mise à prix: 50,000 francs.

Pour tous renseignements, s'adresser au greffe du Tribunal Supérieur.

CAFÉ A VENDRE

S'adresser à M. N. CANIS, rue du Milieu, MONACO

La Mode Illustrée, Journal de la Famille

sous la direction

DE M^{me} EMMELINE RAYMOND

L'élévation des salaires étant progressive et continue, oblige un grand nombre de familles à s'imposer des privations sérieuses pour maintenir l'équilibre de leur budget.

Il y a pour les femmes un moyen d'éviter la dépense causée par la main-d'œuvre: Être sa propre couturière, lingère et modiste, en s'abonnant à *la Mode Illustrée*, qui fournit, avec les patrons excellents de tous les objets utiles, l'enseignement pratique et théorique de leur exécution.

Un numéro spécimen est adressé à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

On s'abonne en envoyant un mandat sur la poste à l'ordre de MM. FIRMIN DIDOT ET C^{ie}, rue Jacob, 56, à Paris. On peut aussi envoyer des timbres-poste en ajoutant un timbre pour chaque trois mois et en prenant le soin de les adresser par lettre recommandée.

PRIX POUR LES DÉPARTEMENTS:

1^{re} édition: 3 mois, 3 fr. 50; 6 mois, 7 fr.; 12 mois, 14 fr.
 4^e édition, avec une gravure colorisée chaque numéro
 3 mois, 7 fr.; 6 mois, 13 fr. 50; 12 mois, 25 fr.

S'adresser également dans les librairies des départements. On s'abonne, à Monaco, à l'Imprimerie du Journal.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ DE MALLES — ARTICLES DE VOYAGE

Quincaillerie

MANNA GIOVENALE

TAPISSIER

MONACO. Rue des Princes (Condamine). MONACO

A VENDRE

à St-Laurent du Var

VILLA MEUBLÉE

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco

MONTE CARLO

GRAND HOTEL

250 CHAMBRES ET SALONS

Ascenseurs hydrauliques

TABLE D'HOTE, RESTAURANT

SALONS PARTICULIERS

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS. LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE

G. VOIRON.

M^{me} ASÉ Leçons d'Italien et de Français.

English spoken.

Maison Colombara, aux Moulins, Monaco.

LEÇONS DE PIANO

Madame A. JOUSSE, professeur, de Paris, élève de THALBERG. Villa Lodi, rue des Moneghetti. Condamine.

GRAND HOTEL DES BAINS A MONACO

MICHEL SALEROU. — Cet hôtel, admirablement situé sur la plage et possédant 100 chambres et salons est exposé au Midi; il est environné de jardins et en pleine façade sur la mer.

SALLE DE RESTAURANT avec grande terrasse sur la mer

TABLE D'HOTE

Déjeuner à 11 heures. — Dîner à 6 heures.

CUISINE FRANÇAISE

SALON DE CONVERSATION

où se trouvent tous les journaux et publications littéraires

La pension durant la saison des Bains est à des prix modérés

BAINS DE MER, D'EAU DOUCE CHAUDS en toute saison

ÉTABLISSEMENT HYDROTHERAPIQUE Installation récente des plus complètes

L'omnibus de l'hôtel se trouve à tous les trains

ARMÉNIE DÉFORGE'S

PÉDICURE

A NICE, l'Hiver — A VICHY, l'Été

NICE — 3, rue Masséna, 2^{me} escalier à droite
 VICHY, attaché à l'établissement thermal de la source Lardy

CORS AUX PIEDS, OIGNONS

Guérison par l'ARMÉNIE-DÉFORGE'S approuvé par les hôpitaux

A la Pharmacie MURATORE — à LA CONDAMINE

PRIX: 1 FR. 50 C.

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE

MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de

P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumes, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon: 2 fr.; la boîte: 1 fr. 25.

Dépôt { A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
 A Marseille, Pharmacie Centrale.
 A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

MAISON A LOUER

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline

CONDAMINE — MONACO

F. PETER LE MONNIER

CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

A VENDRE OU A LOUER

MEUBLÉE

LA VILLA DES ENFANTS

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

MAGASIN A LOUER

A L'HOTEL DE RUSSIE

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1882